

Service instructeur
Action Internationale
et Transfrontalière

N° 12e/13-06

Service consulté
Direction des Finances

REÇU A LA PRÉFECTURE

23 JUIN 2006

F14 - COOPERATION INTERNATIONALE ET AIDE AU DEVELOPPEMENT

Résumé : *Dans le cadre de la coopération internationale, il vous est proposé, sur avis favorable de la 12ème Commission, l'attribution d'une subvention départementale de 5 000 € pour un projet d'aide au développement mené par une association haut-rhinoise au Mali.*

Un projet de développement, examiné par la 12ème Commission, le 29 mai 2006, et détaillé sur la fiche descriptive en annexe, vous est soumis pour décision.

Mali – Construction et équipement d'une école primaire à Tiéni (Cercle de Yanfolila).

Le Conseil Général a été sollicité à hauteur de 7 250 € pour soutenir le projet de construction et d'équipement d'une nouvelle école primaire de 3 classes, d'un bureau, d'un magasin et de trois latrines par l'association "Trans Afrique Organisation (TAO)" de Mulhouse dans le village de Tiéni (Cercle de Yanfolila) au Mali.

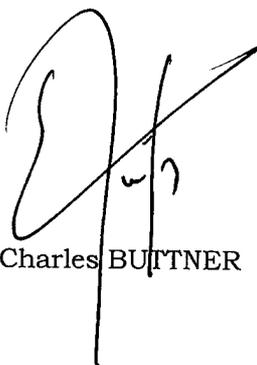
Il vous est proposé d'attribuer une subvention de 5 000 € pour la réalisation de ce projet.

Je vous invite à :

- vous prononcer sur l'engagement financier du Département à hauteur de :
 - 5 000 € pour la construction et l'équipement d'une nouvelle école de trois classes, d'un bureau, d'un magasin et de trois latrines à Tiéni au Mali par l'association "Trans Afrique Organisation (TAO)" de Mulhouse.
- m'autoriser à verser cette somme au porteur du projet sur présentation d'un compte-rendu de réalisation de l'action et d'un récapitulatif des factures et à signer tous documents relatifs à cette action.

L'incidence financière est prévue en investissement, sur le programme F014 - fonction 04
- chapitre 204 - nature 2042 - enveloppe 80016.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUITNER

REÇU A LA PRÉFECTURE
29 JUIN 2006

COOPERATION DECENTRALISEE ET AIDE AU DEVELOPPEMENT
Demande de subvention

Projet : MALI - Construction et équipement d'une école avec 3 salles de classe, d'un bureau de direction, d'un magasin et d'un bloc de 3 latrines à Tiéni (Cercle de Yanfolila)

Demandeur : Association "Trans Afrique Organisation" (TAO) - 42, bld Gambetta 68100 MULHOUSE
Président : M. Thierry Schelcher

Action prévue :

- Construction et équipement d'une nouvelle école primaire de 3 classes + bureau + magasin et de 3 latrines.

Objectifs :

Ce nouveau bâtiment permettra d'améliorer les conditions de formation des 90 élèves du village de Tiéni, situé dans le Cercle de Yanfolila.

Une convention de partenariat a été signée entre Tiéni et l'association. Les parents d'élèves et les villageois prennent en charge la construction des locaux (fabrication des briques, main d'œuvre...). L'école sera propriété de l'association des parents d'élèves, l'Etat malien se charge du recrutement des enseignants.

Budget prévisionnel :

	Dépenses		Recettes
Construction de l'école de 3 classes, du bureau, du magasin et de 3 latrines	15 650 €	Autofinancement TAO	6 800 €
Équipement des classes	2 100 €	Com Com Essor du Rhin (acquis)	1 000 €
Matériel scolaire pour 1 année	600 €	Commune de Rumersheim (acquis)	1 000 €
		Commune de Fessenheim	200 €
		Commune de Hirtzfelden	200 €
		Commune de Rustenhardt	200 €
		Commune de Balgau	200 €
		Commune de Blodelsheim	200 €
		Commune de Munchhouse	200 €
		Commune de Roggenhouse (acquis)	100 €
		Rotary d'Ensisheim (acquis)	1 000 €
		Département du Haut-Rhin	7 250 €
	<hr/> 18 350 €		18 350 €

Subvention sollicitée : 7 250 €

Observations :

Depuis 1989, date de sa création, l'association "TAO" mène des actions en faveur des pays en voie de développement (Mali, Sénégal, Burkina Faso, Côte d'Ivoire...)

1996 : Construction d'une première école primaire à Marakala au Mali et financement du salaire de l'instituteur pendant 5 ans.

2005 : Démarrage de la construction de l'école de Tiéni dont les travaux sont pratiquement terminés.

Le soutien de cette action par le Département pourrait s'inscrire dans le cadre du projet de partenariat avec le Cercle de Yanfolila en cours d'instruction.

Examen au regard des critères d'intervention :

- + Association haut-rhinoise de plus de 3 ans, disposant de ressources propres
- + Action de terrain inscrite dans la durée
- + Partenaires locaux clairement identifiés et fiables
- + Pays en voie de développement francophone ou liés historiquement à la France
- o Manifestation, rencontres dans le cadre des accords de coopération du Département

Avis de la Commission : Avis favorable pour une subvention de 5 000 €